



Les CPE à l'heure des ENT : quels remaniements identitaires ?

Thérèse Perez-Roux

► To cite this version:

Thérèse Perez-Roux. Les CPE à l'heure des ENT : quels remaniements identitaires ?. P. Cottier & F. Burban (dir.). Le lycée en régime numérique. Usages et compositions des acteurs. , Octares, pp. 119-130., 2016. hal-01716586

HAL Id: hal-01716586

<https://hal.science/hal-01716586>

Submitted on 1 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les CPE à l'heure des ENT: quels remaniements identitaires?

T.Perez-Roux, Université de Nantes, CREN EA2661

Dans le cadre d'une enquête auprès des personnels de lycée, il a semblé incontournable de s'intéresser à la manière dont les CPE investissent leur activité en lien avec les environnements numériques de travail (ENT). En effet, ces derniers sont au carrefour de plusieurs logiques d'acteurs (celles des personnels de direction, des enseignants, des parents et bien entendu des élèves), influencées par l'évolution rapide vers le numérique.

Si l'ENT étaye considérablement de nombreux aspects de l'activité administrative- gestionnaire des CPE, l'étude tente de comprendre les ressorts de l'activité éducative et le type de liens que le numérique peut (dé)favoriser.

Notre orientation s'intéresse enfin aux parcours professionnels et aux types de compétences construites, aux formes de reconnaissance revendiquées, symboliques ou réelles dans l'espace scolaire, aux modalités de travail avec les autres acteurs. En ce sens, elle revient sur les enjeux identitaires de ces acteurs (Perez-Roux, 2011) en charge d'accompagner les élèves et de leur donner un cadre pour qu'ils puissent s'orienter et se construire comme individus responsables.

1 Une mission plurielle et complexe : entre cadre institutionnel et redéfinitions locales

Bien qu'ils soient en poste depuis plusieurs années, les CPE que nous avons interrogés semblent s'inscrire de façon relativement adaptée dans les compétences attendues de la part de ces professionnels de l'éducation⁶⁰. Au-delà des compétences demandées à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation (faire partager les valeurs de la République ; inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école), les CPE ont à faire preuve de compétences communes à l'ensemble des acteurs de l'éducation au service de la réussite de tous les élèves : « connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; prendre en compte la diversité des élèves ; accompagner les élèves dans leur parcours de formation ; agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ; intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier » (Ministère de l'Éducation nationale, 2013).

Dans le cadre de leur mission, les CPE partagent aussi des compétences avec les professeurs et les personnels d'éducation : « coopérer au sein d'une équipe ; contribuer à l'action de la communauté éducative ; coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ; s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » (Ministère de l'Éducation nationale, 2013).

Cette prescription élargie s'adresse à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et donne une orientation forte à l'activité des CPE ; elle s'actualise différemment selon le contexte de l'établissement et en fonction des transactions relationnelles et organisationnelles qui s'y déploient (cf. chap.7 et 8).

⁶⁰ Nous ne retenons ici que les compétences prioritairement évoquées dans les discours de CPE analysés. L'intégralité du texte « Référentiel des compétences pour les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation », Bulletin officiel du 25 juillet 2013, est accessible : <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>.

Par ailleurs, le registre de compétences des CPE comporte une part spécifique à leur mission. Ils doivent :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps ;
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement ;
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement ;
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire ;
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif ;
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative ;
- Participer à la construction des parcours des élèves ;
- Travailler dans une équipe pédagogique.

En contexte, les déclinaisons-interprétations-appropriations de ces textes cadrant la fonction de CPE sont fréquentes. Elles confirment les écarts irréductibles entre travail prescrit et travail réel. Des variations importantes en termes de posture ou de rôle au sein des établissements (Barthélemy, 2007) se combinent avec la nécessité d'accorder la priorité à l'action dans les urgences ordinaires de la vie scolaire, ce qui impacte l'ensemble de sa mission et la définition de sa « juste » place dans l'établissement (Falcu, 2000). Barthélemy (2004) caractérise des tendances chez les CPE, certains optant pour une dimension logistique et gestionnaire de leur fonction, d'autres privilégiant le soutien aux élèves en difficulté (aide individuelle), d'autres enfin s'attachant plus particulièrement au respect de la loi et à l'application des règles de vie scolaire.

Dans quelle mesure le numérique vient-il infléchir ou confirmer ces tendances ?

Malgré la diversité des pratiques, ce qui semble constituer un trait commun dans le travail des CPE, c'est le rôle de mise en relation, de médiation entre les différents acteurs dans l'établissement (élèves, enseignants, administration) et en dehors de celui-ci (parents, services socio-éducatifs, judiciaires, etc.). Enfin, « ces derniers tentent d'adapter leurs pratiques aux caractéristiques des individus, aux attentes des chefs d'établissement et au contexte scolaire [...] Les CPE sont amenés à tenir compte non seulement du public accueilli mais aussi de l'image que le lycée veut se donner ; ce dernier point étant fortement lié à l'implication des acteurs et à la politique menée par le chef d'établissement » (Barthélemy, 2004, para. 29-27)⁶¹.

Comment les environnements numériques participent-ils de cette image du lycée et plus largement d'une culture d'établissement à laquelle les CPE semblent très sensibles ?

Autour de ces compétences, un certain nombre de tensions apparaissent. La mission des CPE est en effet complexe (Rémy, Sérazin & Vitali, 2010). Leurs fonctions actuelles dans les établissements publics se sont transformées. « Au-delà des responsabilités de maintien de l'ordre et de la gestion administrative des absences et des retards, elles se sont élargies vers des fonctions éducatives et pédagogiques » (Gasparini, 2013, p.3) désormais identifiables dans des textes officiels encadrant leur activité professionnelle (1982, 2013). En ce sens, les CPE « se situent au croisement de différentes interactions sociales, en contact avec les parents, les élèves, les professeurs, le chef d'établissement, les administratifs, les assistants d'éducation, le personnel d'entretien, la police, la gendarmerie, la médecine scolaire, etc. C'est à la faveur de ces échanges que se fortifie, se fragilise, se noue, se dénoue, se construit et se déconstruit la fabrique du sujet. En cela, l'identité n'est pas un état mais d'abord et avant tout un processus au cours duquel le responsable de la vie scolaire défend sa place et une certaine conception de son métier et de sa professionnalité » (Houdeville et Robin, 2014, p. 153-154).

Cette définition de soi comme professionnel, plus ou moins difficile à tenir dans l'espace scolaire, se situe entre projet institutionnel (le travail prescrit), projet d'autrui (rôles attribués/assignés par les autres acteurs du système) et projet de soi ; elle est questionnée par l'usage des ENT qui sont particulièrement investis au sein du service de vie scolaire, en permettant la saisie d'un ensemble d'informations liées au suivi de l'élève (absences, punitions, sanctions, résultats scolaires). La rapidité accrue du contrôle des absences semble améliorer le dialogue avec les familles. Les ENT proposent des services censés faciliter le travail du CPE. En ce sens, « ils sont jugés comme irremplaçables par les personnes qui les utilisent régulièrement » (Zablot, 2013, p. 4).

Si l'introduction du numérique et sa prise en compte dans l'activité ordinaire des CPE participe d'une évolution de la fonction, elle peut aussi révéler ou exacerber des malentendus, des tensions (Burban & Lanéelle, 2013). L'ouverture au numérique semble générer de nouveaux modes d'engagement et de développement professionnel ; elle suscite par ailleurs une certaine vigilance par rapport aux évolutions, positionnant les CPE comme des acteurs critiques d'un monde qui se transforme, entraînant avec lui la nécessité de redéfinir les contours de leur mission.

2 Repères méthodologiques

En janvier 2013, des entretiens semi-directifs ont été conduits avec trois CPE de différents établissements, une femme et deux hommes, respectivement âgés de 45, 51 et 55 ans. Les échanges ont porté sur l'impact des ENT dans la sphère professionnelle. Il s'agissait de comprendre le sens donné à l'action et les déplacements de l'activité repérés avec la généralisation des ENT. Au-delà des tâches prescrites, l'étude portait sur la manière dont ces CPE investissent leur travail et se positionnaient par rapport aux ENT.

Nous avons réalisé une analyse thématique transversale des trois entretiens en nous centrant sur le rapport des CPE au numérique : premiers usages des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE) ; formation en TICE ; usages des TICE et de l'ENT dans l'établissement ; intérêts et limites des TICE ; effets sur les élèves et leur rapport à la vie scolaire. Ce rapport est fortement éclairé par ce qui relève des dynamiques identitaires d'acteurs, repérées à travers d'autres analyseurs : parcours et formation initiale ; perception de soi par autrui ; regard sur les autres acteurs de l'établissement ; type d'implication dans ou hors de l'établissement ; projets réalisés, en cours ou envisagés ; vision du métier ; perspectives professionnelles. C'est au croisement de ces approches que nous pouvons tenter de comprendre comment se transforme l'activité de ces professionnels et dans quelle mesure cela peut faire sens pour eux.

L'analyse thématique horizontale amène à repérer des éléments relativement partagés (partie 3). De façon complémentaire, l'analyse verticale des entretiens conduit à la présentation de trois portraits de CPE (partie 4). Ces portraits rendent compte de dynamiques identitaires éclairées par le rapport particulier que chacun construit avec les ENT et aux usages qu'il privilégie dans l'univers professionnel et/ou personnel.

⁶¹ Voir aussi chap.7.

3 Un positionnement relativement partagé sur l'usage des ENT

Cette première partie aborde les atouts et les dérives potentielles apportés par le numérique. De façon générale, les trois CPE interrogés se positionnent vis-à-vis de cette évolution en pointant les aspects positifs qu'elle a pu générer dans leur activité.

Pour Patrick, le lycée Archimède est très bien doté au plan informatique et les enseignants jouent le jeu de la saisie des notes et des absences, ce qui participe à l'efficacité du système. En ce sens, il souligne d'emblée une dynamique collective autour de l'ENT dans laquelle les CPE peuvent jouer leur propre partition : *« Nous, on commence à avoir une vision plus claire de ce qu'on fait, justement, avec ces outils. Au départ on s'est dit " bon, ça va être pratique ". Mais avant que ça le soit, il a fallu des années de pratique pour qu'on gagne du temps. Aujourd'hui sur le traitement des absences, l'envoi des courriers, toutes ces choses-là on gagne vraiment énormément de temps qu'on peut passer à faire autre chose, notamment à recevoir les élèves, à traiter d'autres problèmes de fond, que ces problèmes de courrier, de traitement administratif ou d'absence »* (Patrick).

De plus, cette évolution est relativement assumée par les CPE interrogés qui se disent impliqués dans les mises en œuvre. Patrick est sans doute le plus engagé et réfute l'idée d'une injonction institutionnelle, considérant l'introduction du numérique comme une réelle avancée qui renforce le sens de la mission éducative : *« il y a eu une volonté dans les établissements eux-mêmes... on a attendu de rationaliser le matériel mais j'ai pas eu le sentiment que la volonté venait d'en haut. J'ai plus l'impression que c'est localement qu'on a mis en place, avec des outils qui effectivement nous ont été fournis par le haut. Donc y avait effectivement un encouragement on va dire... pour pouvoir justement dégager du temps pour des choses plus importantes »* (Patrick).

Le temps dégagé par les possibilités de l'ENT permet de tenir la dimension éducative à laquelle les CPE interrogés semblent très attachés, chacun à leur manière : pour Patrick, *« la relation d'aide, c'est vraiment passer plus de temps sur des entretiens, passer plus de temps... pour des élèves qui ont besoin de soutien dans tous les sens du terme, des soutiens scolaires au sens où il faut les encourager [mais aussi] la déprime scolaire, on peut appeler ça comme on veut, mais les problèmes de démotivation en tout état de cause »*. Ce CPE souligne le rôle de repérage des problématiques de l'élève et la nécessité de travailler en lien avec les autres acteurs de l'établissement : *« on essaye vraiment de replacer les choses, de relativiser aussi, et puis voir, d'essayer d'orienter les élèves vers les personnes compétentes si nécessaire, des psychologues, l'assistante sociale, les infirmières bien sûr... Et tout ça, ça prend du temps. Si on a pu dégager du temps, et bien on sait qu'on peut en passer plus avec l'élève et ça, c'est énorme ! »*

Un deuxième élément transformé par l'usage des ENT concerne la communication. Pour Patrick, la mise en place de l'ENT est un réel atout : *« aujourd'hui un professeur qui va avoir des difficultés avec un élève, va pas être obligé de prendre nécessairement du temps pour venir vous voir à votre bureau etc. à attendre que vous ayez, que vous trouviez du temps libre pour le recevoir etc. Là, vous envoyez un mail, pour commencer »*. La fluidité des communications via internet semble favoriser les échanges avec l'ensemble des acteurs (parents, élèves, administration), rendant plus efficace le suivi des élèves et l'articulation de la sphère pédagogique-éducative.

Cet aspect est relativement controversé. Pierrick voit une dérive potentielle dans le tout numérique, dans cette communication facilitée : la circulation des informations, quasi en temps réel, risque d'occulter une dimension relationnelle du métier, jugée essentielle. Il regrette que les parents puissent être au courant des moindres faits et gestes de leur enfant :

« les parents suivent minute par minute... C'est pas comme ça qu'on aide les jeunes. Quand je suis arrivé, j'ai mis en place un carnet de liaison qu'on a appelé carnet de bord pour que le jeune, il assume, il regarde en face plutôt que d'être fliqué en douce par ses parents qui regardent sur internet ».

Plus largement, d'un point de vue éducatif, il semblerait que les statistiques occultent la réflexion de fond sur les pratiques des jeunes : « qu'est-ce qu'on veut ? Je ne sais pas. Par exemple, des trucs de statistique ou je ne sais quoi, ça ne veut rien dire... Même par rapport à l'évaluation de l'absentéisme des élèves, c'est l'éducation nationale qui essaie d'avoir des indicateurs etc. Si on voit à un moment beaucoup d'absentéisme, il faut commencer à se poser des questions... Il y a quelques années, on avait une demande précise des provideurs [sur l'absentéisme] mais moi, je voyais les problèmes humains qu'il y avait derrière et que, excusez-moi mais on s'intéresse, on ne néglige pas... C'est pas la peine de commencer à flipper, parce que là je peux vous dire qu'il y avait tel problème, tel problème et tel problème » (Pierrick). Dans cette optique, Pierrick reste vigilant sur la manière dont les assistants d'éducation gèrent les absences ; il dit insister sur une dimension humaine et non gestionnaire de la fonction : « hier, je leur ai redit : mêmes les gestions d'absences, c'est pas un travail administratif. C'est pas seulement pointer les gens et avoir des croix etc. Derrière, j'en ai rien à foutre que untel ait justifié son truc, le problème c'est qu'il n'était pas là, et s'il n'est pas là, il y a un problème ».

Annie fait état d'une faible appétence/compétence pour le numérique qui « n'a pas révolutionné » sa vie de CPE ; elle considère les différents outils proposés comme des « outils utiles pour les bilans d'absences, pour repérer les élèves absentéistes mais après c'est à nous de donner du sens ». Par ailleurs, « c'est intéressant pour communiquer, pour les gens comme moi qui manquent d'organisation, qui procrastinent à mort ». De son point de vue, l'atout majeur de l'ENT se situe au niveau du site du lycée qui permet de développer la communication interne et externe, tout en donnant une meilleure visibilité des registres d'action des CPE. En ce sens, la mise en visibilité des actions proposées aux élèves (type : conférence sur la santé des adolescents) donne aux parents une autre approche de la vie scolaire et renforce le versant éducatif de la fonction : « l'école c'est aussi s'associer pour faire face aux défis de l'adolescence » En ce sens, la communication sensibilise les parents « sur des problématiques autour desquelles, auparavant, il n'y avait pas forcément d'échanges ».

Au-delà des atouts relevés, des limites sont pointées par deux des CPE interrogés. Pour Pierrick et Annie (tous deux CPE au Lycée Le Corbusier), l'appui du numérique rend parfois la rencontre avec les parents plus difficile : ces derniers se saisiraient de la possibilité des échanges via l'ENT pour éviter d'aborder « en direct » les difficultés scolaires ou comportementales de leur enfant. Les usages de l'ENT réinterrogent donc la communication avec les parents qui devient à la fois plus facile et détournée par la messagerie et les nouveaux espaces diversement investis.

Enfin, pour ces CPE, intéressés par le versant éducatif et relationnel de leur mission, les pratiques de certains élèves sont déconcertantes et confirment des dérives potentielles (évitement de situations de face à face pour régler des problèmes de scolarité, brouillage des comportements vis-à-vis des enseignants, etc.)

Au niveau de la vie scolaire, l'ENT transforme aussi le travail des Assistants d'Éducation qui envisagent parfois leur fonction dans le seul espace du bureau. Pour les trois CPE, les procédures rendues possibles par l'ENT font que les assistants d'éducation sont devenus invisibles dans l'espace scolaire car à distance des enseignants. Enfin, parce que les collaborations avec les enseignants sont appréciées et génèrent une meilleure connaissance des enjeux des uns et des autres, parce que l'accompagnement des élèves reste le cœur de leur métier, les CPE craignent une dérive gestionnaire de leur mission, renforcée par le numérique.

Ainsi, chez les CPE, l'utilisation de l'ENT est évidente, notamment sur tous les aspects liés à la gestion des élèves. Pour autant, le positionnement vis-à-vis des usages reste relativement distancié, voire critique. L'essentiel consiste à garder le lien avec les élèves. Par ailleurs, si le numérique constitue un point d'appui pour communiquer avec les familles et les usagers (rapidité, traçabilité, adaptabilité), les CPE craignent de perdre la relation avec les enseignants

: « *on discute beaucoup moins de tout ce qui est autour des absences* ». Derrière l'efficacité, la récupération des informations, les statistiques, il semble manquer des échanges plus informels mais précieux quant au suivi des élèves. L'un des CPE, à l'aise avec ces outils de gestion, a demandé la création d'un comité d'éthique pour engager une réflexion sur les dérives du tout numérique.

Ces positions renvoient systématiquement à la mission éducative que défendent ces CPE, notamment autour de la responsabilisation des élèves.

4 L'activité des CPE face au numérique et enjeux identitaires

Au-delà de ces éléments plus ou moins partagés en termes d'impact des ENT sur le métier, il nous semble intéressant de revenir sur la manière dont chacun investit son rôle de CPE :

- au regard de son parcours, des compétences qu'il a pu y construire et des opportunités offertes par le système ;

- en fonction des transactions relationnelles et des formes de reconnaissance professionnelle en partie fondées sur l'usage du numérique dans l'espace scolaire

Nous présentons donc à présent trois portraits de CPE

4.1 Patrick : le numérique comme moyen de communication privilégié

Âgé de 51 ans, Patrick est CPE depuis 22 ans au lycée Archimède, classé sensible. Après une licence d'histoire puis une maîtrise de droit social, cet étudiant se professionnalise dans

« *une fonction assez généraliste* » qu'il a pu observer et appréhender pendant les sept années d'études universitaires durant lesquelles il été surveillant d'externat. Au départ, il voulait être professeur d'histoire. Dans la présentation de son parcours, il insiste sur son « *profil d'élève indiscipliné, absentéiste* » qui lui donne une compréhension plus fine des problématiques auxquelles il est désormais confronté en tant que CPE. Se caractérisant comme un « *geek avant l'heure* » il dit avoir été « *le premier sur tous les nouveaux trucs* » liés à l'informatique qu'il énumère, pointant au passage ses préférences pour tel ou tel opérateur, logiciel, environnement numérique. « *Plus intéressé par les usages que par la programmation* », Patrick travaille depuis longtemps sur les images et note l'orientation professionnelle de son fils vers l'infographie. Ces compétences construites dans la sphère privée sont mises au service des élèves, auxquels il propose, dans le cadre de la Maison des lycéens, un atelier PAO débouchant sur la construction d'affiches et autres documents. Cet atelier le positionne dans l'espace scolaire, au-delà de son rôle strict de CPE et atteste aux yeux d'autrui (élèves,

collègues, enseignants, équipe de direction, parents) de compétences plurielles mises au service de l'éducation des élèves.

Au niveau de l'équipe, cet investissement semble reconnu et même soutenu par un travail collectif: *« une chose qui n'est pas si fréquente que ça, nous on travaille en équipe... je pense qu'on est sur la même longueur d'onde... pouvoir échanger avec les autres, c'est énorme... pour se soulager, pour avoir d'autres approches que la sienne devant des problèmes qui sont parfois très durs... Les élèves ramènent parfois des situations effrayantes. Ça peut nous bouleverser... on n'est pas à l'abri dans ces domaines, de faire des conneries. On peut s'assurer auprès des autres qu'on n'a pas oublié quelque chose dans le processus. Et là le travail en équipe, c'est vraiment fondamental. Et puis, pour se répartir les tâches pour qu'on puisse effectivement les uns les autres se concentrer sur des choses, je dirais qui nous parlent plus qu'aux autres »*. Cette ouverture constitue un réel atout pour déployer des registres variés faisant sens pour les acteurs et dont ils peuvent justifier l'utilité à différents niveaux : pour eux-mêmes, pour autrui (usagers) et pour l'institution, ce qui renforce le sentiment de légitimité et de reconnaissance professionnelle.

Ainsi, en lien direct avec son fort intérêt pour l'informatique, Patrick assure la maintenance du site internet du lycée : *« c'est un site vitrine... une plaquette de luxe que n'importe qui peut consulter et sur laquelle on met de plus en plus d'informations. Il faut savoir qu'il est visité entre 3 et 5000 fois par mois, avec des pointes par exemple au moment des portes ouvertes »*. Pour lui, cela renvoie à sa mission dans la mesure où *« la vie scolaire a une part importante dans la communication et que faire connaître son établissement, à l'intérieur et à l'extérieur, c'est indispensable au bien-être de l'établissement. Donc pour moi, effectivement, ça fait partie de la mission de la vie scolaire »*. De façon complémentaire, il prend en charge la signalétique de l'établissement (création de panneaux lumineux), assurant ainsi d'une autre manière la communication interne.

Enfin, il a créé le premier site académique des CPE, ce qui l'a positionné rapidement comme un expert du domaine dans le champ professionnel (et institutionnel). Sur la base de compétences reconnues, Patrick est devenu formateur occasionnel pour les TICE. Il intervient dans la préparation des CPE au concours externe, ce qui lui donne la possibilité de déployer des compétences dans un autre registre : celui de la formation qui lui reconnaît une expertise dans son domaine. On repère donc une identité professionnelle (et personnelle) assumée autour de l'usage des TICE ce qui fait de ce CPE un acteur impliqué, peu critique sur les dérives des ENT, plutôt vis-à-vis de ceux qui voient dans les ENT le risque d'une déshumanisation des relations : *« certains vous diront la déshumanisation... moi je suis pas partisan de ça. Est-ce que la communication virtuelle tue la communication réelle... ou au contraire c'est un encouragement à se voir ? Il y a beaucoup de peurs et beaucoup d'incompréhensions... Il y a une génération qui enseigne qui n'est pas cette génération qui a le nez sur le smartphone »*. Cette dernière remarque peut laisser penser que des tensions existent avec certains personnels encore réfractaires aux ENT mais ce n'est pas sur ce registre que Patrick a souhaité s'exprimer. Il a privilégié le positif, comme pour offrir un monde homogène, en marche dans la direction qu'il a choisi de privilégier.

4.2 Annie : le numérique comme support pour favoriser l'accompagnement éducatif des élèves

Annie a 45 ans. Elle est arrivée comme CPE en 2009 au Lycée Le Corbusier, après quelques années en collège. Titulaire d'une maîtrise d'espagnol, assistante de français en Espagne puis enseignante de Français Langue Étrangère (FLE), elle a ensuite effectué des remplacements en tant que Maître-auxiliaire d'espagnol. En 2006, elle reprend un master 2 en ingénierie du FLE car elle espère être retenue sur un projet « section spéciale enfants allophones » dans un collège, section qui, finalement, n'ouvrira pas. Déçue, il lui vient « *l'idée de faire autre chose : CPE, ça me convenait mieux en termes de vision un peu globale des choses* ». Son rapport aux TICE est particulier : elle s'acquitte des tâches prescrites (via Sconet, Pronote, la messagerie) mais met en avant la nécessité d'approfondir les analyses, de comprendre ce qui se joue dans tel ou tel comportement repéré. Ainsi, sans réel engouement pour les ENT, elle reconnaît leur utilité pour le suivi des élèves, à condition de ne pas en rester à la dimension technique et gestionnaire. Pour elle, ces outils ont éloigné les CPE des enseignants qui fournissaient des informations précieuses pour analyser/comprendre certains comportements. Si celles-ci circulent à présent quasiment en temps réel, il manque une dimension qualitative qui se glissait dans des échanges informels devenus moins fréquents dans la gestion informatisée des procédures.

Se percevant comme peu performante en informatique, Annie n'hésite pas cependant à participer au comité de pilotage du lycée car, de son point de vue, cela permet d'être impliquée dans des collectifs inter-catégoriels pour « *réfléchir à l'identité de l'établissement, à ce qu'on présente à l'extérieur, aux informations qu'on veut faire passer* ». Cette position est d'abord en lien étroit avec son parcours d'enseignante, avec le désir de ne pas être cantonnée à la vie scolaire et encore moins dans sa dimension réductrice : la gestion et le contrôle des élèves. Les différentes expériences professionnelles augmentent son registre de compétences et l'ENT – notamment la communication externe – renforce la lisibilité d'une activité plurielle qui lui permet de se positionner au sein de l'établissement.

Ainsi, l'ENT du lycée et ce que génère sa mise en œuvre, permet une visibilité accrue de l'action des CPE et renforce le lien avec les familles. Annie peut aussi informer plus facilement, *via* le site du lycée, sur des activités en direction des élèves. Par exemple, avec la documentaliste, elle a contribué à la création d'un blog en lien avec un atelier d'écriture. Ensemble, elles cherchent des formes d'interaction avec les élèves du collège du secteur. Une réflexion de fond sur la diffusion des textes est conduite au sein du comité de pilotage. L'expérience de l'enseignement du FLE et des langues durant le parcours professionnel d'Annie n'est pas étrangère à cet investissement. Elle constitue sans doute un levier pour s'inscrire dans des collaborations, les désirer, voire les impulser et développer d'autres registres d'activité en lien avec l'éducation des jeunes. Les partenariats internes et/ou externes qu'elle met en œuvre semblent nourrir véritablement le sens de son travail dans la mesure où ils permettent une ouverture du métier.

Mais le secteur d'investissement privilégié reste l'éducation à la santé. Annie insiste sur la mise en visibilité (et donc la reconnaissance par les acteurs) des actions conduites dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) dont elle est la personne référente : « *ça a toujours été un domaine qui m'intéressait... c'est pas la prévention, c'est l'accompagnement des jeunes dans les problématiques qu'ils rencontrent : usage de stupéfiants, mal-être, anorexie... [le CESC] permet des collaborations... de s'associer avec des institutions extérieures, d'aller chercher de l'aide à l'extérieur et de réfléchir de façon très élargie sur une problématique d'adolescent* ».

Comme dans le cas de Patrick, on repère une sorte d'arrangement au sein de l'équipe de deux CPE du lycée Le Corbusier : chacun contribue aux tâches incontournables liées à la mission mais investit un espace d'action singulier, en lien avec des compétences construites par ailleurs (et revendiquées) qui contribuent aussi aux compétences élargies attendues d'un CPE. Pour Annie, le CESC : *« c'est un secteur que j'ai choisi d'investir parce qu'il n'était pas développé au lycée quand je suis arrivée, alors que le reste était très développé. Ça a toujours été un domaine qui m'intéressait »*. On retrouve ici la dimension biographique autour de laquelle s'organise le positionnement identitaire. Simplement, l'ENT et ses usages, notamment le blog du lycée et la diffusion d'informations aux familles, mettent en lumière des actions qui, sans cela, pourraient rester plus confidentielles.

Annie exprime un sentiment de légitimité et s'engage dans l'action en insistant sur la confiance que l'équipe éducative accorde aux CPE. La reconnaissance de l'administration passe par des formes de collaborations possibles avec les équipes enseignantes. Ce contexte dynamisant lui permet de déployer des registres d'action qui donnent une couleur particulière à sa manière d'investir le métier de CPE, en résonnance avec d'autres ressources développées antérieurement et réactivées dans un cadre élargi.

4.3 Pierrick : le développement de la responsabilité des élèves à l'épreuve du numérique

Âgé de 55 ans, Pierrick est CPE au lycée Le Corbusier depuis 10 ans. Titulaire d'une maîtrise en droit social, il a souhaité un temps devenir inspecteur du travail puis y a renoncé. Après trois ans en tant que CPE remplaçant, il tente le concours interne : *« étudiant, j'étais très investi dans l'animation, donc CPE, ça m'allait très bien »*. Détaché pendant 17 ans comme

« responsable d'une association régionale de mouvements pédagogiques », il redevient CPE *« par choix, ce qui m'a permis d'avoir deux carrières »*.

Cette double expérience s'organise autour de valeurs qui semblent fonder le rapport au métier : *« nous, c'est accompagner les élèves dans leur parcours de lycéen, se confronter à leurs difficultés, construire un vrai projet... en adéquation avec leurs talents, voilà. C'est ça. Et puis c'est la prise d'autonomie par rapport à la famille mais faire des vrais choix »*. Face à cet enjeu éducatif qu'il juge capital, et tout en s'engageant dans le développement et l'amélioration des usages de l'ENT du lycée, Pierrick reste relativement critique sur les dérives possibles du numérique : *« je ne suis pas du tout allergique à l'informatique et compagnie c'est pas la question hein... mais c'est le sens. Moi je regrette... et tout de suite j'ai dit : ça c'est un problème. C'est déresponsabilisant par rapport à un moment où quand même l'adolescence, c'est ça qui est difficile, c'est se confronter à la réalité, faire des choix, assumer etc. Enfin moi je trouve que ça [le numérique] n'aide pas »*.

Entre obligations et déclinaisons en fonction des contextes et des personnes, Pierrick redéfinit à sa manière les contours du rôle de CPE : *« Vous savez, enfin bon... dans la fonction de CPE, il y a différentes conceptions. On peut être quelqu'un de très administratif et tout sera parfait. Mais moi, j'en ai rien à faire, enfin ça ne m'intéresse absolument pas »*. La mission est considérée comme vaste et nécessitant la prise en compte des problématiques des élèves, bien au-delà des tableaux à renseigner : *« sinon, on va replier les cahiers, le suivi sera parfait, il ne manquera pas une croix (rires) »*.

Face à un collectif d'enseignants en poste dans l'établissement depuis plusieurs années, Pierrick dit avoir eu *« peur de s'ennuyer en reprenant son poste de CPE »* et avoir tenté *« d'apporter un souffle nouveau »*. En questionnement vis-à-vis du sens de son activité, il dit : *« le moteur ? C'est le suivi vraiment individualisé des élèves... le fait d'être responsable*

des secondes... c'est l'aspect agréable du travail. Autant moi j'aime bien tout ce qui est action citoyenne etc. mais pour le suivi individuel des élèves, moi je m'y retrouve ».

Enfin, Pierrick s'intéresse à la construction de la citoyenneté des élèves dans l'espace du lycée et apprécie les collaborations facilitées par des journées thématiques. Tous les ans, il organise une journée citoyenne sur le thème du développement durable : « *ça permet de travailler un peu avec les enseignants parce que les CPE, on ne peut pas avoir nos trucs à nous, il faut que ce soit en lien avec les enseignants* ». En ce sens, il apprécie la culture d'établissement, qui sait encore résister aux excès d'une ouverture inconditionnelle au numérique : « *globalement ici les gens sont concernés par l'accompagnement des élèves. Je veux dire, ici, les élèves ne sont pas des numéros. Je pense que c'est une idéologie partagée, qui fait qu'on amène 85% de nos élèves au bac* ». Impliqué dans l'équipe, vigilant quant aux dérives du tout numérique, entendu dans les instances décisionnelles, il apprécie la relation de confiance avec l'ensemble des équipes. Reconnu dans des registres de compétences élargis, construits dans un autre espace de travail, il revendique sa capacité à fédérer autour de projets innovants. Le fait de travailler avec les enseignants semble satisfaire ce CPE qui refuserait une identité assignée à la seule gestion des élèves. Cet espace de travail donne à Pierrick le sentiment d'être utile aux élèves et, de fait, à l'ensemble de la communauté éducative. La confiance de l'administration sur un ensemble de dossiers auxquels les CPE ont accès, participe au fait de se sentir pleinement acteur dans l'établissement.

À travers les différents versants de son activité, Pierrick renoue avec l'expérience passée (vie associative et prise de responsabilités syndicales) et développe des compétences qui l'amènent à intervenir aussi en formation initiale et continue des CPE. Derrière cette possibilité de donner à voir une activité qui ne se limite pas aux tâches de gestion des élèves, on repère un refus d'une identité attribuée que nous appelons aussi « assignation à résidence identitaire » et la place pour une identité revendiquée avec un souhait d'ouverture sur l'extérieur. Les propos soulignent une reconnaissance du travail visible (celui que l'ENT met en lumière) et du travail invisible ou rendu visible, qui montre la diversité des registres investis par les deux CPE de l'établissement.

5 - Conclusion

L'étude conduite auprès des CPE met en lumière la manière dont ces derniers construisent un rapport à la fonction singulier, sorte de multi déclinaison du rôle, lié à la fois aux parcours, aux valeurs, aux appartenances, aux compétences revendiquées et aux espaces potentiels de reconnaissance et de développement professionnel. Par ailleurs, des points de convergence existent autour de la redéfinition du « cœur de métier » associée au numérique. Si ce cœur de métier est d'abord organisé à partir de la dimension relationnelle et éducative, il prend appui, pour sa partie plus administrative, sur les potentialités offertes par le numérique. En ce sens, la gestion des élèves, l'information plus efficiente des différents usagers (élèves, enseignants, parents, équipe de direction) participe d'une relative redéfinition du travail. Enfin, les trois CPE interrogés soulignent leur vigilance vis-à-vis de ces évolutions pour éviter, à travers les dérives du tout numérique, de perdre le sens et les enjeux essentiels d'une « mission » qu'ils ont choisie et qu'ils souhaitent continuer à assurer dans l'espace scolaire.

Bien que cette étude portant sur trois CPE de lycée ne soit pas généralisable à l'ensemble du groupe professionnel, on y repère la confirmation de tendances décrites par Barthélémy

en 2004. Tenter de comprendre le rapport des CPE aux environnements numériques dans deux établissements ouvre plus largement sur des ressorts identitaires. Les trois portraits permettent de saisir ce qui fonde le rapport au métier et plus particulièrement le sens du travail, défini par Dubar comme « la composante des identités professionnelles qui concerne le rapport à la situation de travail, à la fois l'activité et les relations de travail, l'engagement de soi dans l'activité et la reconnaissance de soi par les partenaires » (2000, p.104). Une triple transaction identitaire (Perez-Roux, 2011) semble s'opérer : entre continuité du métier et intégration de changements dans l'univers professionnel, entre soi et autrui, engageant formes de légitimité et de reconnaissance, entre sentiment de cohérence organisé autour de valeurs fortes et diversité des registres d'action.

Pour les CPE, les ENT sont sans doute l'occasion de se saisir des opportunités offertes par un système en mutation. En ce sens, à travers l'usage et l'impact du numérique dans le cadre de la vie scolaire, se joue une forme de reconfiguration du métier : au-delà de la possible réorganisation des modes de relation internes et externes à l'établissement, les ENT rendent plus visible une fonction difficilement appréhendée dans toute sa complexité et sa dimension humaine. Cela renforce l'approche proposée par Rémy, Sérazin et Vitali : « Le CPE est d'abord un acteur du changement [...] Pivot relationnel de l'établissement, spécialiste de la vie scolaire, technicien de l'organisation concertée et, pour finir, responsable de l'éducation citoyenne dans l'établissement, le CPE est dans l'éducation une figure de la complexité. C'est ce qui rend cette fonction à la fois très attractive et très sélective. Fonction concrète, centrée sur l'élève, elle ne s'attache pas à lui imposer un carcan de valeurs et de principes préétablis, mais elle lui permet, dans un univers dépourvu de repères fiables, de trouver au sein de l'école son propre cheminement » (2010, p. 254).

En même temps, l'étude met en relief une culture partagée autour d'une « urgence de l'élève » (Rémy, Sérazin & Vitali, 2010, p. 254) et des aspirations qui « révèlent certes des différences, mais jamais de contradictions, plutôt des convergences profondes. Les CPE ont une représentation assez homogène de leur métier. On peut se demander si cette identité ne fait pas plus question pour tous les autres partenaires du système éducatif que pour eux-mêmes » (Falcy, 2000, p. 5). Or, si les dynamiques créées par les environnements numériques réinterrogent l'activité de l'ensemble des acteurs, elles ouvrent aussi de nouveaux espaces de dialogue, de controverses et à terme d'interconnaissance. Les ENT semblent ainsi renforcer la position du CPE dans l'espace scolaire. Au travers des compétences plurielles attendues de ce professionnel « moteur de changements organisationnels » (Bouvier, 2007), ils peuvent redéfinir de l'intérieur, et en relation avec un ensemble d'acteurs, les contours et les potentialités d'une mission progressivement mise en lumière.